



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
27/11/2015

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :
F01115P0172

1. Intitulé du projet

Construction du centre de l'ACMD (Association culturelle des musulmans de Dugny)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI ACMD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

TRIKI Mouldi Gérant de la société

RCS / SIRET

18 10 2 11 0 3 9 0 3 1 1 1 1 1 1 1

Forme juridique

Société Civil Immobilière

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n38° : - Construction d'équipements culturels, sportifs ou de loisirs.	L'équipement culturel est susceptible d'accueillir plus de 1 000 personnes et moins de 5 000 personnes.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

La nature du projet est la construction de nouveau locaux pour l'Association Culturelle des Musulmans de Dugny (ACMD).

4.2 Objectifs du projet

Le projet de construction du centre de l'ACMD a pour objectif d'abriter des espaces dédiés au culte, des espaces dédiés à ses activités socioculturelles et des espaces dédiés à d'autres associations dans le cadre de partenariat.

Pour des nécessités d'accès aux véhicules de secours incendie, le projet insère une voie d'accès pompier ré-appropriée par l'aménagement d'un parvis minérale qui pourra recevoir des usagers occasionnels lors de festivité organisée par l'association.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le choix du matériaux de construction du projet s'est tourné vers une structure bois. Ce choix est motivé par souci d'optimisation en phase de réalisation. Premièrement, une réalisation des éléments de structure en atelier, puis un assemblage sur chantier, permettent de réduire le temps de chantier. De plus ce choix a été motivé par l'objectif de réaliser un chantier propre générant un minimum de poussière et un minimum de déchet qui soit recyclable.

Pour des questions de financement, le projet est prévu en deux phases. La première englobera la réalisation de toutes les fondations et la construction du premier corps de bâtiment rez-de-chaussée plus étage. La deuxième consistera à construire le deuxième corps bâti, rez-de-chaussée plus étage et à réaliser les aménagements extérieurs du projet.

Les phases de réalisations seront effectuées pendant les périodes saisonnières automne et hiver, afin d'évité les nuisances de chantier en période printemps/été pendant laquelle des espèces d'oiseaux sont susceptible de se reproduire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'établissement de l'ACMD sera majoritairement pratiqué par les citoyens de Dugny, comme cela est le cas actuellement.

L'activité para-scolaire de l'association détermine des horaires d'ouverture en semaine de 16h à 19h et en jour de repos de 8h à 19h.

L'activité sociale éducative implique la disponibilité d'une permanence dans les locaux.

Et l'activité culturelle va engendrer un flux régulier de fidèles cinq fois par jour, avec un pic de fréquentation le vendredi après midi. De même, deux fois par ans en matinée à l'occasion de fête, l'établissement pourrait atteindre le seuil de l'effectif public recevable.

Dugny étant une commune de petite superficie territoriale, l'association privilégie et favorise l'accès à l'établissement par la voie piétonne. Néanmoins, l'aménagement de sept places de stationnement est projeté incluant notamment une place pour les usagers en fauteuil roulant. De plus, pour les périodes de forte affluence, la commune a convenu la mise à disposition du parking public accolé à l'établissement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire avec une demande d'autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
-Surface de plancher.....	: 1414 m ²
-Surface de stationnement.....	: 97 m ² (soit 7 places)
-Surface du parvis.....	: 650m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

(26-30) - Allée André Bérroujon
dans la commune de DUGNY(93440)

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 41 ' 15 " 69 Lat. 48 ° 95 ' 70 " 29

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est actuellement un terrain en friche.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le Plan Local d'Urbanisme de Dugny approuvé du 17 décembre 2007.

La zone concernant la localisation du projet est la zone AUs.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La base de données BASIA recense une société ayant exercé une activité potentiellement polluantes à proximité du site "une ancienne usine de fabrication de peinture et de vernis". Puis, d'après l'étude de la Socotec (baa 0572JEEA de Septembre 2009) et de l'audit environnemental des sols de la Semofi (c12.5069 de mai 2013), les sols présentent des anomalies par la présence de métaux lourds, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et de polychlorobiphényles (PCB).
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en limite de propriété du site Natura 2000 "FR1112013" le parc George Valbon.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'a pas vocation à prélever de l'eau sur le site. Le raccordement au réseau public de distribution d'eau et la récupération d'une partie des eaux pluviales suffiront aux besoins de l'établissement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet créera une surface imperméable importante, ce qui nécessitera une bonne gestion de l'écoulement des eaux pluviales à travers le bâtiment et les dispositifs de rétention et d'assainissement du sol. Le drainage des eaux de pluie et la capacité de sa rétention du projet permettront de contrôler son débit d'évacuation dans le réseau public en sortie de propriété.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nécessité de terrassement pour la réalisation des fondations et l'obligation de créer un accès véhicule incendie, impliquent une excavation de terres qui sera gérée en dehors du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va générer des matériaux excédentaires.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé sur un terrain ouvert, espace de transition entre une zone boisée et une zone urbaine de logement collectif. Pour préserver la biodiversité existante, le projet prévoit la réalisation d'un corridor paysagers en limite de propriété avec le parc George Valbon.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible de générer des incidences sur les espèces d'oiseaux migratrices, hivernantes régulières et occasionnelles qui ont pour intérêt l'habitat en zone humide qui existe dans le Parc George Valbon, à environ 350 m du projet. Bien que les trois espèces d'oiseaux recensés ne soient encore que des passants occasionnels, il est espéré la possibilité qu'un jour tous les facteurs favorables des lieux, les amènent à s'y reproduire. Donc, les travaux de chantier du projet seront programmés de manière à s'inscrire dans la période automne/hivers pour éviter la période sensible de formation d'un couple jusqu'aux périodes d'accouplement et de nidification.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer l'occupation au sol de 895 m ² sur 2585 m ² de terrain (soit 35% du terrain). Ce terrain est un terrain ouvert en lisière de la zone boisé du parc George Valbon.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne comporte pas des risques sanitaires, et d'après l'audit environnemental des sols de la Sémofi (c12.5069 de mai 2013), le projet n'est pas susceptible d'induire un risque de contamination des sols et/ou de la nappe souterraine sous-jacents.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera, momentanément, source de bruit en période de chantier. Cette période sera optimisée de manière à l'écourter au strict minimum. Et des dispositifs d'insonorisation des engins seront mis en place.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation de l'établissement est susceptible d'accueillir des activités de loisirs de plein air, hors période scolaire. Pour éviter les nuisances sonores, les jeux d'enfants de plein air seront privilégiés en zone ombragée, du côté opposé au Parc George Valbon. Ce côté "Est" fait face aux terrains de sport de plein air de la commune de Dugny.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas source d'odeur ni de nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet produira exceptionnellement des vibrations durant la réalisation des fondations, en période de chantier. Elles seront provoquées par les véhicules de terrassement. Néanmoins, des dispositifs matériels freineront la propagation de vibration. Cet période sera optimisée de manière à réduire la nuisance engendrée.	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les nuisances d'émissions lumineuses sur l'environnement proche est liées à la nécessité d'éclairage du cheminement extérieur menant de l'entrée dans la propriété à l'entrée du bâtiment, coté Est.</p> <p>Ces effets seront irréversibles en période d'hivers. Mais, ils sont amoindris par le choix d'un système d'éclairage en points lumineux non permanents de source unidirectionnelle, et du fait de sa localisation opposé au Parc Geoge Valbon.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions de poussière en période de chantier, notamment en terrassement, sont prévisibles et réversibles par actions simultanés, d'excavation et d'humidification de la surface du sol (arrosage).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne produira pas de rejet hydraulique, autre que l'évacuation d'eau usée sanitaire par le réseau public existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>D'après l'audit environnemental des sols de la Sémodi (c12.5069 de mai 2013), en cas d'extraction de terre, le projet devra prendre en compte la recommandation suivante;</p> <p>Les terres qui seront évacuées du site, iront vers trois destinations d'installation de stockage selon le type de produit polluant ayant été détecté, vers :</p> <p>1- une ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes)</p> <p>, 2- une ISDI "aménagée"</p> <p>, ou 3- une ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux).</p> <p>Cette recommandation sera donc respectée.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas situé dans une zone d'un patrimoine répertorié.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet s'implante sur un terrain en friche, dans une zone d'activité sportive. Il n'y donc pas de modification sur l'activité humaine. Il y a, au contraire, une complémentarité avec l'activité sociale de loisir, de l'association.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de construction du centre de l'ACMD, est un projet de proximité pour une association de proximité, inscrite au coeur de l'activité sociale éducative des quartiers de Dugny depuis 25 ans. C'est pourquoi, l'association s'engage pour son projet dans une démarche environnementale et de développement durable.

L'association dans le cadre du projet, s'est déjà rapprochée des animateurs départementaux du site Natura 2000, pour échanger sur les problématiques de préservation de l'environnement liés au site et aux spécificités du projet.

Dans son action d'éducation, l'association tient à être un lieu de promotion et d'information sur l'importance de la préservation de la biodiversité. Les supports d'informations tels que le DOCOB-ZPS FR11120113 (document d'objectif Natura 2000 de la zone de protection spéciale du Parc George Valbon), ainsi que les fiches descriptives des ZNIEFF type 1-Id.N 110020468 et type 2-Id.N 110020475 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), ont déjà été consultés pour étoffer et approfondir la connaissance et les enjeux du site.

L'association n'estime pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact, au regard des éléments abordés dans ce formulaire, des éléments de réponse dont nous disposons grâce à l'audit environnemental et au rapprochement avec les intervenants locaux et au vu du souhait de la mise en place d'un accompagnement des animateurs du site dans le processus projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6 - Accord de la ville de mise à disposition du parking
7 - Audit environnemental des sols de la Sémofi (c12.5069 de mai 2013)
8 - Etude de la Socotec (baa 0572JEEA de Septembre 2009)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

DUGNY

le,

20 novembre 2015

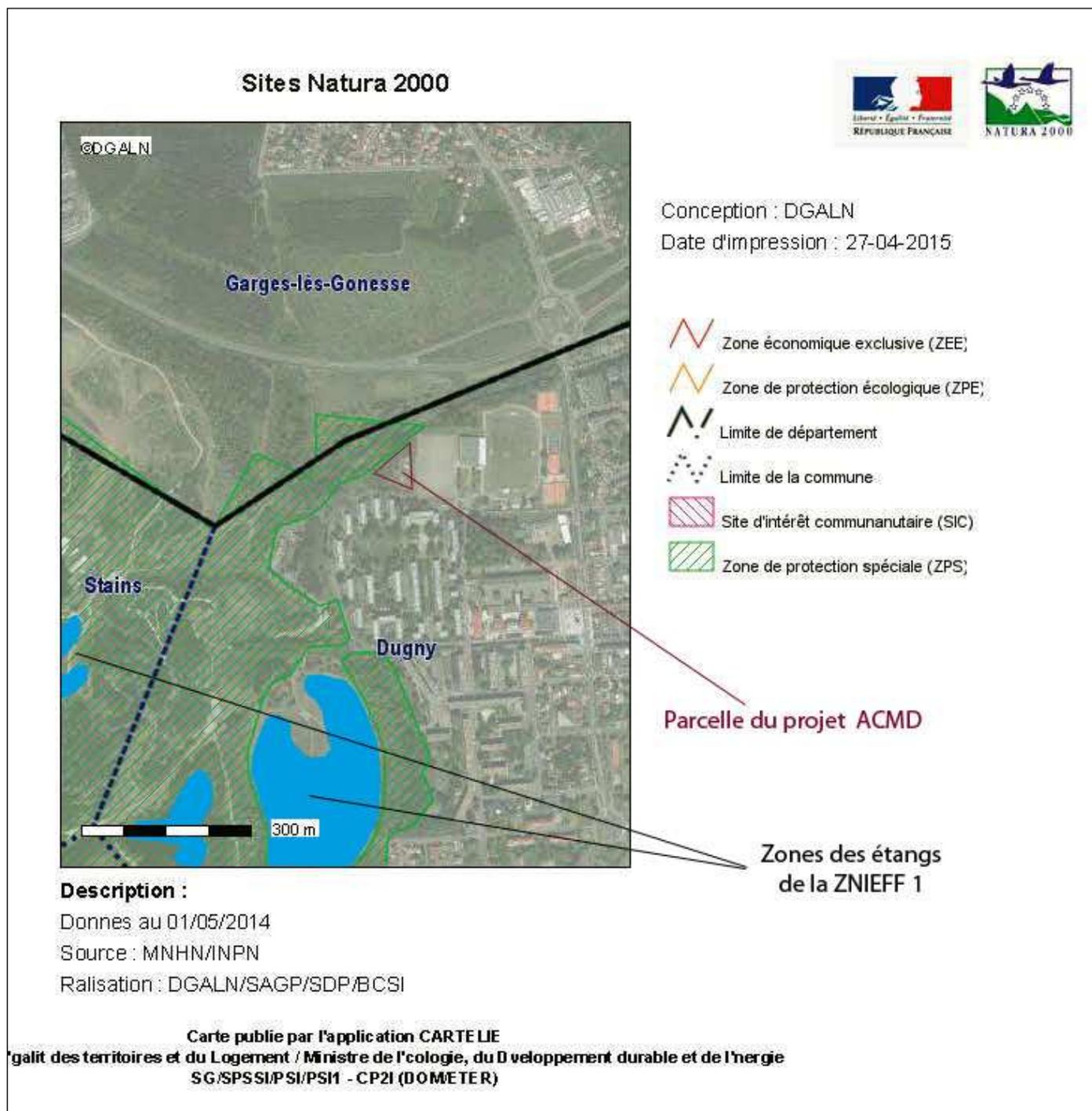
Signature



-ANNEXE 2 -

-

Localisation et cartographie



-ANNEXE 3-

PLAN DE SITUATION DES PRISES DE VUE PHOTO

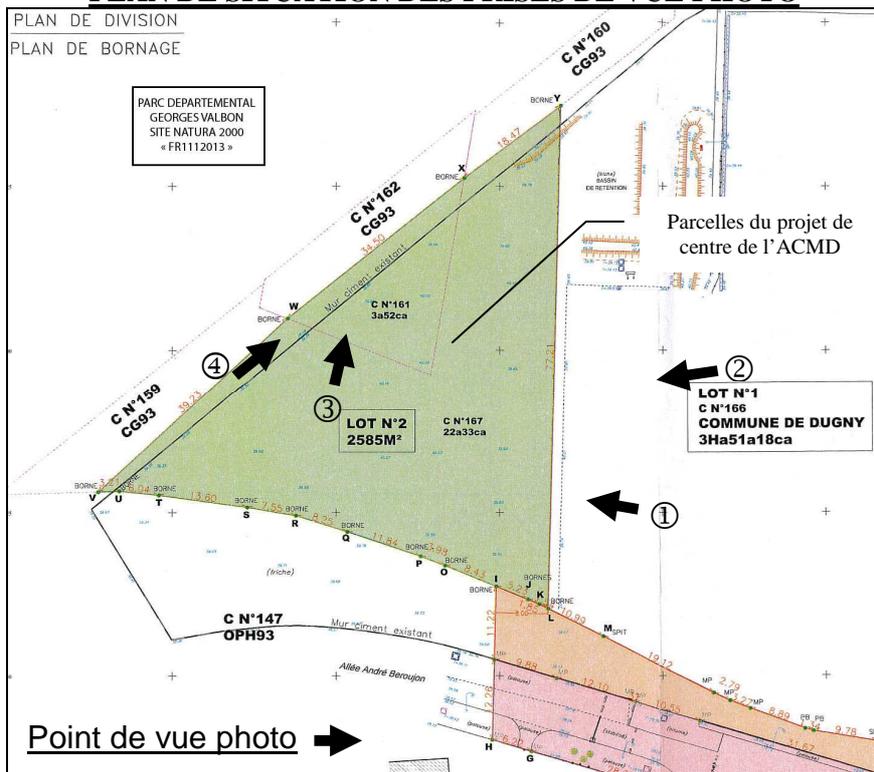


Photo 1 : Vue sur la zone boisée en fond de terrain



Photo 2 : Vue aérienne sur la zone boisée en limite du terrain



Photo 3 : Vue sur la zone boisée de l'intérieur du terrain



Photo 4 : Vue le long de la clôture côté extérieure



-ANNEXE 4 -

Plan masse projet et aménagement connexes

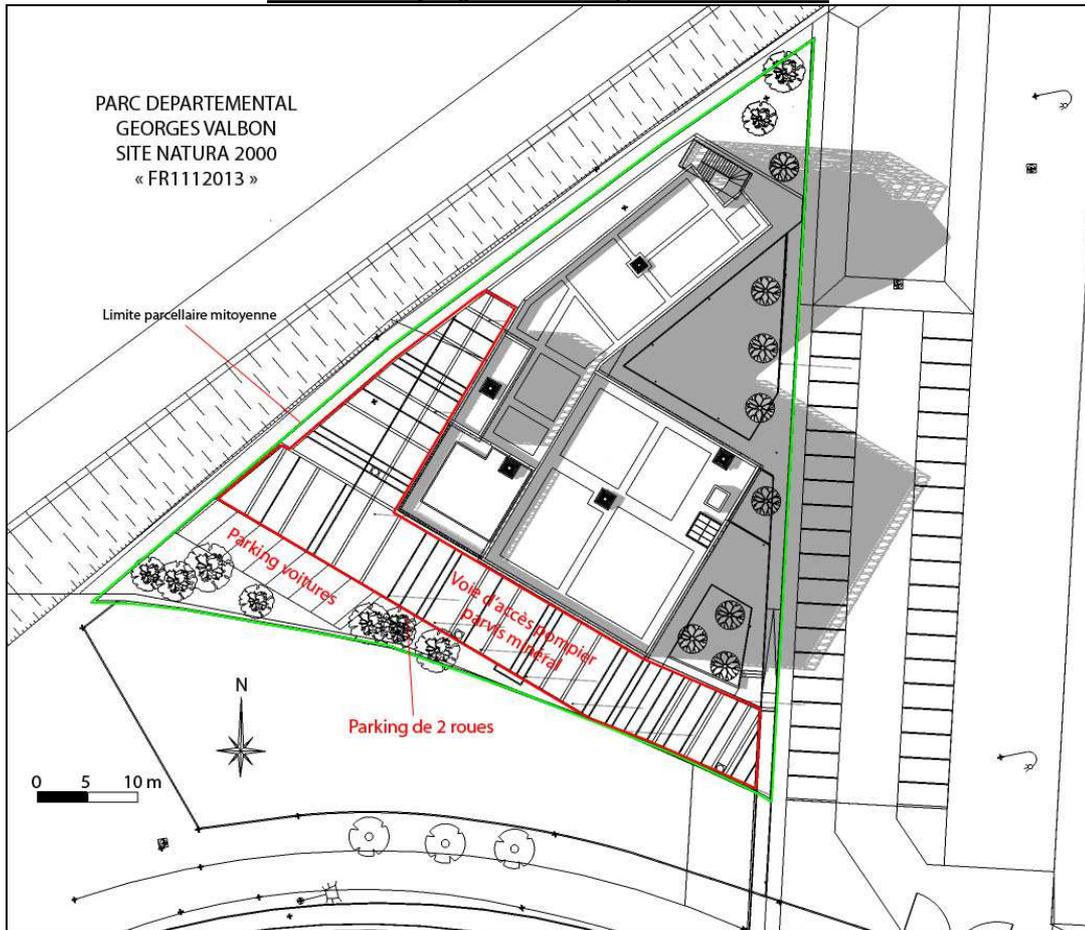
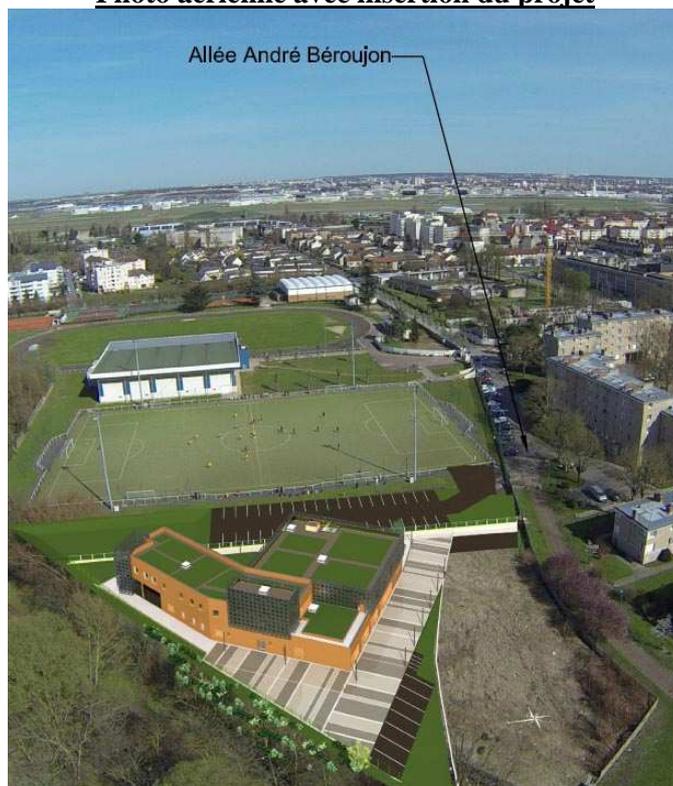


Photo aérienne avec insertion du projet



-ANNEXE 5 -

Historique de photos aériennes (extrait de l'étude de la Sémofi)

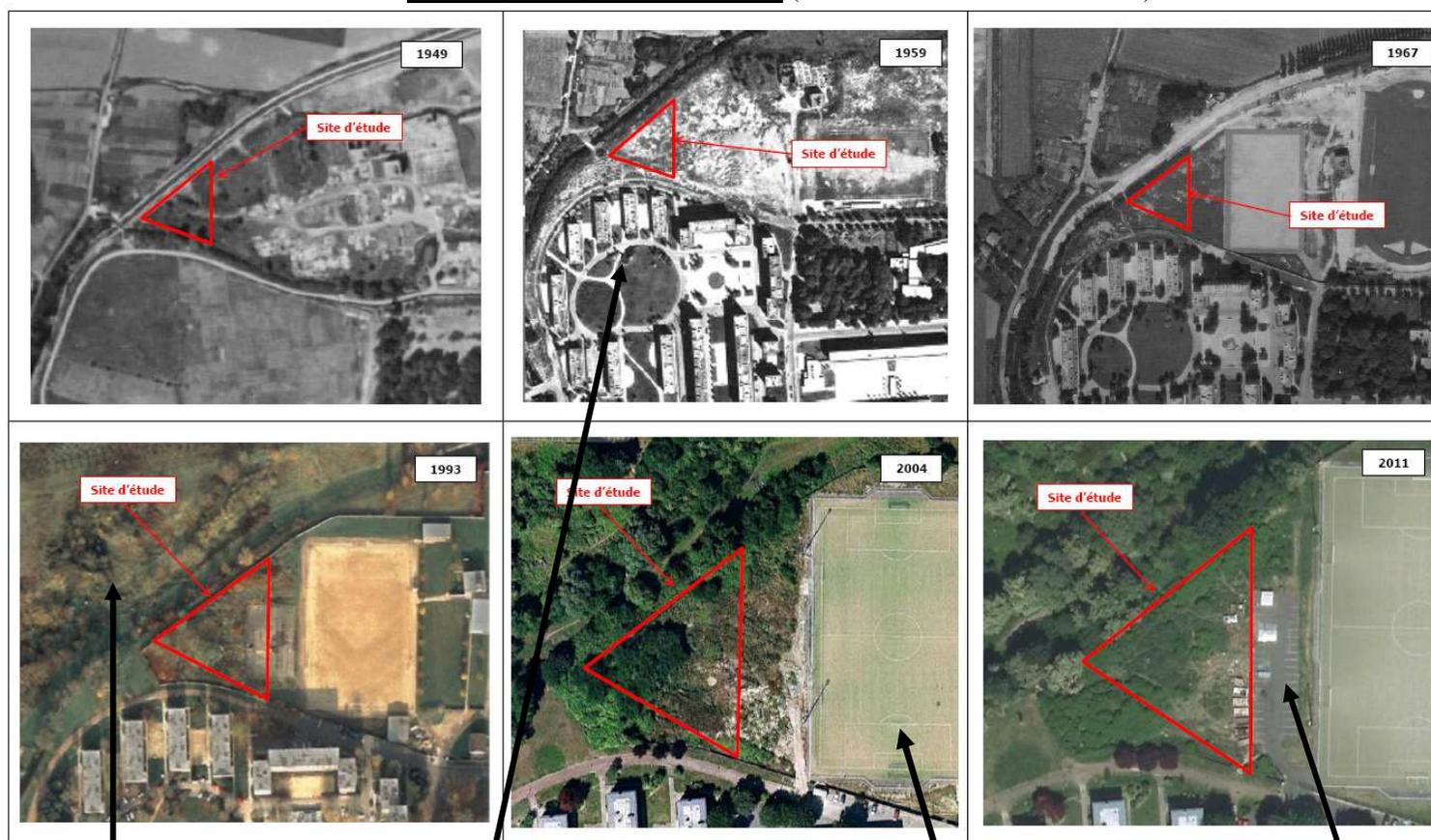


Figure 6 : Photographies aériennes du site

Extension du Parc Départemental
de La Courneuve (aujourd'hui parc
George Valbon)

Zone d'habitation
La Cité du Moulin

Aménagement des terrains
de sports

Création d'un parking
public extérieur